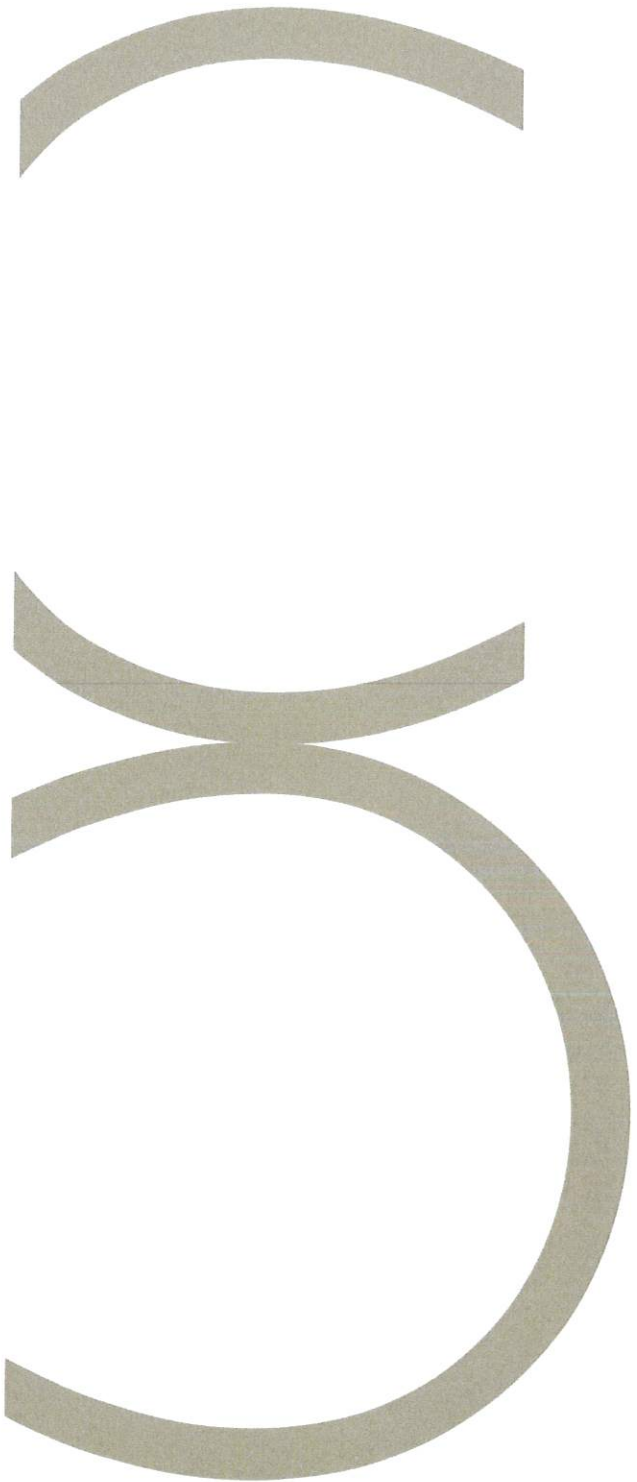


SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LYON ET
DU SUD-EST

25 , quai Jean Moulin

69002 Lyon

Rapport sur les comptes annuels
au 31 mars 2025



COFIRECO

COFIRECO

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale de Lyon-Riom
11, cours Aristide Briand
69300 CALUIRE

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LYON ET DU SUD-EST

Association reconnue d'utilité publique
Siège social : 25, quai Jean Moulin
69002 Lyon

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2025

A l'assemblée générale de la société protectrice des animaux de Lyon et du Sud-est

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société protectrice des animaux de Lyon et du Sud-est relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

COFIRECO

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale de Lyon-Riom

11, cours Aristide Briand

69300 CALUIRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Compte Emploi annuel des ressources » et « Pdots/Chg.par origine et destination » de l'annexe. Nous avons contrôlé que ces informations sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du bureau et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

COFIRECO

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale de Lyon-Riom
11, cours Aristide Briand
69300 CALUIRE

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

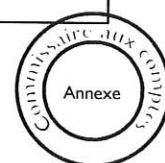
Fait à Caluire et Cuire,

COFIRECO
Commissaire aux comptes

Raphaël GARCIN

Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	1 722	1 722		
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	38 554	32 975	5 579	753
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	212 839		212 839	212 839
	Constructions	9 479 845	5 384 509	4 095 336	4 289 224
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	100 244	81 109	19 134	20 942
	Autres immobilisations corporelles	1 074 208	786 847	287 361	159 177
	Immobilisations corporelles en cours	578 753		578 753	
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	5 095 495		5 095 495	5 246 656
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 347 964	155 244	1 192 720	922 836
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 078 506		1 078 506	1 078 506
TOTAL (I)		19 008 131	6 442 407	12 565 724	11 930 934
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	23 628		23 628	18 069
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	30 008		30 008	31 577
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 592	7 592		
	Créances reçues par legs ou donations	6 046 288		6 046 288	5 352 668
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	1 040 223		1 040 223	1 543 797
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15 670 718	310 441	15 360 277	12 309 104
	DISPONIBILITES	6 908 822		6 908 822	8 615 566
	Charges constatées d'avance	86 455		86 455	70 514
	TOTAL (II)	29 813 733	318 033	29 495 700	27 941 295
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	48 821 864	6 760 440	42 061 425	39 872 229
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 078 506	1 078 506
	(3) dont à plus d'un an				



Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	57 147	57 147
	Autres		
	Report à nouveau	26 629 799	22 885 629
	Excédent ou déficit de l'exercice	1 721 266	3 744 171
	Total des fonds propres (situation nette)	28 408 212	26 686 946
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	574 749	618 864
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	574 749	618 864
	Total des fonds propres	28 982 961	27 305 810
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	10 993 172	10 581 205
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	10 993 172	10 581 205
Provisions	Provisions pour risques	103 776	213 261
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	103 776	213 261
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 463	3 946
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405 726	275 313
	Dettes des legs ou donations	153 265	18 118
	Dettes fiscales et sociales	494 797	465 035
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		118 687
	Autres dettes	37 475	27 285
	Produits constatés d'avance	879 790	863 569
	Total des dettes	1 981 516	1 771 953
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		42 061 425	39 872 229
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 721 266,17	3 744 170,54
(1) Dont à moins d'un an		1 981 516	1 771 953
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		10 463	3 946

Compte de Résultat 1/2

		31/03/2025	31/03/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	106 458	76 168
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	204 273	177 854
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	503 860	432 968
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 120 286	1 092 526
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	504 167	552 302
	Mécénats	28 150	10 800
	Legs, donations et assurances-vie	5 454 201	2 828 334
	Contributions financières	12 988	4 140
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	41 594	40 948
	Utilisations des fonds dédiés	3 527 125	5 313 640
	Autres produits	11 789	1 783
Total des produits d'exploitation		11 514 892	10 531 463
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	149 979	135 620
	Variation de stock	1 569	(843)
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 512	3 390
	Variation de stock	(5 558)	1 240
	Autres achats et charges externes	2 025 732	1 975 810
	Aides financières	12 988	4 140
	Impôts, taxes et versements assimilés	213 544	198 332
	Salaires et traitements	1 937 621	1 885 623
	Charges sociales	576 436	546 113
	Dotation aux amortissements et dépréciations	516 981	353 476
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	3 939 093	1 765 018
	Autres charges	131 529	195 171
	Total des charges d'exploitation	9 501 426	7 063 091
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 013 465	3 468 372

Compte de Résultat 2/2

		31/03/2025	31/03/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 013 465	3 468 372
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	434 210	324 659
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	260 587	363 037
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	229 040	300 127
Total des produits financiers		923 836	987 823
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	465 685	260 587
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	103 667	33 982
Total des charges financières		569 351	294 569
RESULTAT FINANCIER		354 485	693 254
RESULTAT COURANT avant impôts		2 367 950	4 161 626
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 721 115	2 982 597
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	109 485	
Total des produits exceptionnels		1 830 600	2 982 597
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	80 042	45 000
	Sur opérations en capital	2 341 581	3 209 100
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		112 823
	Total des charges exceptionnelles	2 421 623	3 366 923
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(591 023)	(384 326)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		55 661	33 130
TOTAL DES PRODUITS		14 269 328	14 501 883
TOTAL DES CHARGES		12 548 062	10 757 712
EXCEDENT ou DEFICIT		1 721 266	3 744 171
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'Association: SPA DE LYON ET DU SUD-EST

Le bilan de l'exercice présente un total de **42 061 425** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 269 328** euros et un total **charges** de **12 548 062** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 721 266** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'Association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, ou la valeur de succession pour celles reçues par leg et donation.

Lorsque la valorisation des immobilisations financières est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valorisation est appréciée à l'appui des informations internes et externes à disposition de l'Association.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

V.M.P

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires ou la valeur de succession pour celles reçues par leg et donation.

Lorque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face aux couts relatifs aux risques et charges en cours.

Cette provision est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des risques financiers de chaque litige.

Autres informations

Informations diverses

Travaux dans les deux refuges :

L'association a bénéficié de subventions par France Relance dédiée au financement d'une partie des travaux.

- Les travaux de Dompierre se sont achemés le 31/12/2022.
- Les travaux de Brignais se sont achevés le 21/02/2024.

Le plan de reprise des subventions d'investissement a débuté à la réception des travaux.

Note sur les fondamentaux du nouveau règlement ANC n° 2018-06

1 - Comptabilisation des legs à la date d'acceptation par le conseil d'administration :

Suite à l'application du nouveau règlement ANC N°2018-06 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, les biens, les créances et passifs issus de legs et donations sont comptabilisés à la date d'acceptation par le conseil d'administration.

Les actifs sont enregistrés au bilan, pour leur valeur nette de passif attaché, en fonction de leur nature et de leur destination à savoir :

1- Les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers sont comptabilisés au débit du compte 461 "créances reçues par legs ou donations" jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres.

2- Les biens destinés à être cédés sont comptabilisés au débit du compte 240 "biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés" en les estimant à leur valeur vénale.

3- Les passifs résultant de l'acceptation des legs ou donations sont constatés au crédit du compte 466 "dettes des legs et donations".

La contrepartie de la comptabilisation au bilan des actifs et passifs provenant des legs est enregistrée pour le montant de l'actif net en produits au compte 754 "legs ou donations".

Une provision en fonds reportés est constatée pour les legs ou donations acceptés en cours d'exercice et non utilisés. Une reprise de provisions des fonds reportés est constatée dès l'encaissement des créances ou cession de biens reçus par legs ou donations.

Autres informations

2 - Notes sur les fonds reportés :

Les fonds reportés correspondent aux fonds n'ont encore encaissés.

A la clôture, les libéralités comptabilisées en produits qui n'ont pas été encaissées pendant l'exercice social sont comptabilisées en compte 191 "Fonds reportés liés aux legs ou donations" en contrepartie d'une charge comptabilisée en compte 689 "Report en fonds reportés".

S'agissant des biens reçus par legs ou donations cédés, la réception des fonds ou le transfert de titres d'une créance reçue par legs au cours des exercices antérieurs font l'objet d'un produit comptabilisé dans le compte 789 "Utilisation des fonds reportés".

Le solde du compte de charge 689 "Report en fonds reportés" est de **3 939 092.64 €**.

Le solde du compte de produit 789 "Utilisation des Fonds reportés" est de **3 527 124.81 €**.

Au 31/03/2025, le solde du compte 191 "Fonds reportés" est de **10 993 172.39 €**.

Autres Informations :

- Mention sur les bénévoles :

Les contributions volontaires en travail et la mise à disposition de personnes, ne sont pas comptabilisées, ni quantifiables en raison de la complexité du calcul.

En effet, il s'agirait de tenir compte de la valeur du service rendu, de la notoriété et de la compétence du bénévole.

- Mention sur les rémunérations :

Etat des rémunérations des quatre plus haut cadres, dirigeants, bénévoles et salariés.

- Administrateurs : ils ne perçoivent aucune rémunération.

- Cadres : L'effectif des cadres de l'Association est composé de cinq cadres (trois vétérinaires, un responsable de refuge, une responsable Juridique du siège).

Ces cadres dépendent hiérarchiquement des deux plus hauts bénévoles de l'Association.

Faire mention du montant de leur rémunération reviendrait à donner une information confidentielle.

Autres informations

Engagements indemnités de fin de carrière

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 138 650 euros.

Paramètres économiques :

- L'augmentation annuelle des salaires retenue à 1% constant.
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette est de 3.72 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

- Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans.
- Le taux de rotation retenu est de 1% constant.
- Le taux de charges sociales patronales est :
 - 45 % pour la catégorie : Cadres
 - 45 % pour la catégorie : Employés

Paramètres techniques :

- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018-2020.
- La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 722					1 722
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	32 554		6 000			38 554
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 277		6 000			40 277
CORPORELLES	Terrains	212 839					212 839
	Constructions sur sol propre	9 210 727		257 935			9 468 662
	sur sol d'autrui			11 183			11 183
	instal. agencement aménagement			6 160			100 244
	Instal technique, matériel outillage industriels	94 084		111 624			834 012
	Instal., agencement, aménagement divers	722 388		1 217			69 621
	Matériel de transport	79 804		52 826		11 400	170 576
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	118 282		578 753		532	578 753
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 438 124		1 019 697		11 932	11 445 889	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES		5 246 656		2 195 526		2 346 687	5 095 495
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 000 540		347 424			1 347 964
	Prêts et autres immobilisations financières	1 078 506					1 078 506
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 079 046		347 424			2 426 470	
TOTAL		17 798 103		3 568 647		2 358 619	19 008 131

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 722			1 722
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	31 801	1 174		32 975
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 523	1 174		34 697
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	4 921 504	462 915		5 384 419
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		90		90
	Instal technique, matériel outillage industriels	73 142	7 968		81 109
	Autres instal., agencement, aménagement divers	619 164	15 880		635 044
	Matériel de transport	76 217	3 315	11 159	68 373
	Matériel de bureau, mobilier	65 915	18 047	532	83 430
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 755 942	508 215	11 691	6 252 466
TOTAL		5 789 466	509 389	11 691	6 287 163

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	213 261		109 485	103 776
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		213 261		109 485	103 776
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	77 704	155 244	77 704	155 244
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	6 753	7 592	6 753	7 592
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	182 883	310 441	182 883	310 441
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	267 340	473 277	267 340	473 277
TOTAL GENERAL		480 600	473 277	376 824	577 053
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 592 465 685	6 753 260 587 109 485	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 078 506	1 078 506	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	7 592	7 592	
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	600	600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	361	361	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 010	6 010	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations	6 046 288	6 046 288	
	Débiteurs divers	1 033 253	1 033 253	
	Charges constatées d'avance	86 455	86 455	
TOTAL DES CREANCES		8 259 064	8 259 064	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	10 463	10 463		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	405 726	405 726		
	Dettes des legs ou donations	153 265	153 265		
	Personnel et comptes rattachés	219 876	219 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 707	193 707		
	Impôts sur les bénéfices	55 661	55 661		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	25 553	25 553		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	37 475	37 475		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	879 790	879 790		
TOTAL DES DETTES		1 981 516	1 981 516		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/03/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/03/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	57 147				57 147
Autres réserves					
Report à nouveau	22 885 629	3 744 171			26 629 799
Excédent ou déficit de l'exercice	3 744 171	(3 744 171)	1 721 266		1 721 266
Situation nette	26 686 946		1 721 266		28 408 212
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	618 864			44 116	574 749
Provisions réglementées					
TOTAL	27 305 810		1 721 266	44 116	28 982 961

La SPA a bénéficié des subventions par FRANCE RELANCE pour financer les travaux des refuges de DOMPIERRE et de BRIGNAIS.

Subvention octroyée pour le refuge de Dompiere: 138 921 €

Subvention octroyée pour le refuge de Brignais: 494 966 €

Les subventions d'investissement seront reprises en résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont financées et auxquelles elles sont affectées:

- 31/12/2022 Réception des travaux du refuge de Dompiere
- 21/02/2024 Réception des travaux du refuge de Brignais

Le montant restant à étaler au 31/03/2025 est de 574 748.50 € répartis ainsi:

	Subv.d'investissement 31/03/2024	Diminution	Sub.d'investissement 31/03/2025
Dompiere	127 606,25 €	9 227,78 €	118 378.47 €
Brignais	491 258,22 €	34 888.19 €	456 370.03 €
	618 864.47 €	44 115.97 €	574 748.50 €

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/03/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/03/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Report en fonds dédiés liés aux legs ou donations	10 581 205	3 939 093	3 527 125	10 993 172
TOTAL	10 581 205	3 939 093	3 527 125	10 993 172

Au titre de cet exercice, les fonds reçus relatifs aux legs acceptés à la clôture de l'exercice précédent se décomposent comme suit :

- Ventes de biens reçus par legs ou donations: 2 341 187 €.
- Encaissements des liquidités: 1 204 056 €.

Le montant des legs ou donations acceptés au cours de l'exercice non utilisés s'élève à 3 939 092 €.

A la clôture de l'exercice, le montant des legs ou donations non utilisés s'élève à 10 993 172 €.

	solde au 31/03/2024	Exercice 2024/2025	Exercice 2024/2025	Solde au 31/03/2025
	Solde # 191100 Fonds reportés	#789100 Utilisation Fonds reportés	#689100 Reports en fonds reportés	Solde # 191100 Fonds reportés
#240	5 246 656	- 2 341 187	2 190 026	5 095 495
#461	5 352 668	- 1 204 056	1 897 676	6 046 288
#466	- 18 118	18 118	- 148 610	- 148 610
	10 581 206	- 3 527 125	3 939 092	10 993 172

Legs, donations et assurances-vie

	31/03/2025	31/03/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 442 039	776 934
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	4 012 162	2 051 400
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 672 499	2 969 642
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	3 527 125	5 313 640
Total des produits	10 653 825	11 111 616
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 341 187	3 209 100
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	3 939 093	1 765 018
Total des charges	6 280 280	4 974 118
SOLDE	4 373 546	6 137 498

- Le montant des legs et donations acceptés par le Conseil d'administration au cours de cet exercice s'élève à 4 012 161.79 €,
- Les assurances-vie sont comptabilisées à la réception des fonds; le montant encaissé en 2024/2025 s'élève à 1 442 039.38 €.

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

		31/03/2025		31/03/2024	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	106 458	106 458	76 168	76 168
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	517 155	517 155	556 442	552 302
	- Legs, donations et assurances-vie	5 454 201	5 454 201	2 828 334	2 828 334
	- Mécénat	28 150	28 150	10 800	10 800
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 672 499	1 672 499	2 969 642	2 969 642
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
	2.3 Contributions financières sans contrepartie				
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 387 671		1 237 390	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 164 402		1 105 482	
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	411 666		403 985	
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 527 125	3 527 125	5 313 640	5 313 640
Total des produits par origine		14 269 328	11 305 589	14 501 883	11 750 885
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	92 818	92 818	4 139	4 139
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 646 026	5 646 026	5 200 211	5 200 211
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	473 277		546 113	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	55 661		33 130	
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 939 093	3 939 093	1 765 018	1 765 018
	7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES				
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public	2 341 187	2 341 187	3 209 100	3 209 100
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public				
Total des charges par destination		12 548 062	12 019 124	10 757 712	10 178 469
EXCEDENT OU DEFICIT		1 721 266	(713 535)	3 744 171	

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/03/2025		31/03/2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature		12 988		4 139
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	Total des produits par origine		12 988		4 139
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France		12 988		4 139
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination		12 988		4 139

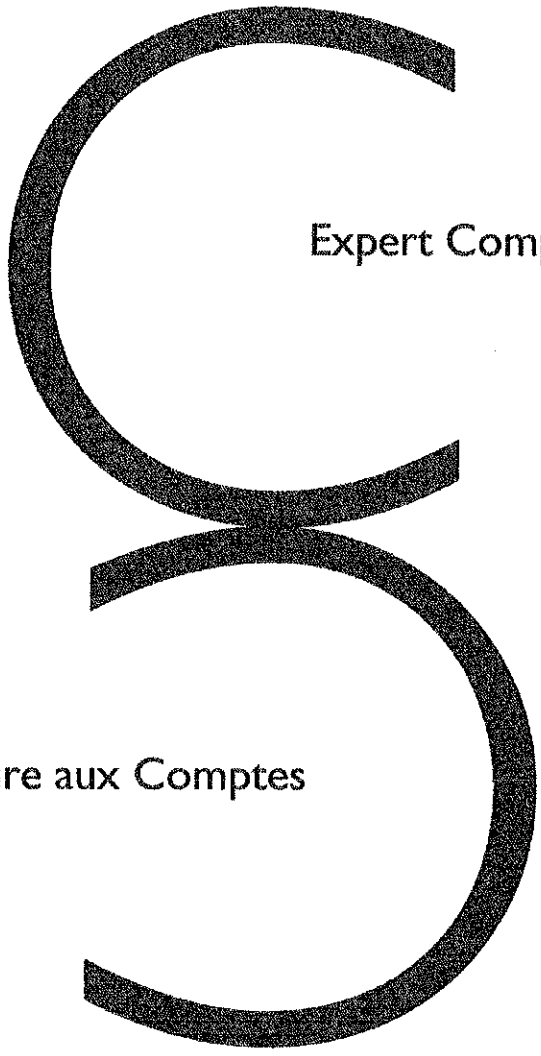
Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

	31/03/2025	31/03/2024		31/03/2025	31/03/2024
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	106 458	76 168
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	92 818	4 139	- Dons manuels	517 155	552 302
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 454 201	2 828 334
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	28 150	10 800
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 672 499	2 969 642
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 646 026	5 200 211			
TOTAL DES EMPLOIS	5 738 844	5 204 351	TOTAL DES RESSOURCES	7 778 464	6 437 246
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 939 093	1 765 018	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 527 125	5 313 640
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 627 652	4 781 516	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	11 305 589	11 750 885	TOTAL	11 305 589	11 750 885
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 581 205	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 581 205	





Expert Comptable

Commissaire aux Comptes



11, cours Aristide Briand 69300 Caluire . Tél. 04 78 23 26 81 - Fax. 04 78 08 87 80 .
cabinet@cofireco.net / www.cofireco.net